

DELIBERATION

N°2011-27 du 29 mars 2011

OBJET : Desserte à Très Haut Débit du quartier Berwick - Demande de subventions

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 29 mars 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 23 mars 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)

29 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)

6 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de votes : 36 (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15
M. PLEINDOUX s'absentant pour ces deux délibérations)

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Bruno DAVANTURE, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Laëticia CODURI, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (donne pouvoir à partir de la délibération n° 2011-14), M. Marc FAURE-BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Claude PLEINDOUX (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15), M. Christophe MARTIN, M. Patrick LESPINASSE, Mme Corinne MEYER, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

Avaient donné pouvoir :
M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Philippe SEZANNE à M. Henry RAOUX (à partir de la délibération n° 2011-14)

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière promotion des Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire communautaire,

Vu le contrat de redynamisation du site de défense (CRSD), signé le 2 juillet 2009, modifié par l'avenant n°1 en date du 28 février 2011, et notamment la fiche n°3 relative à la création d'un réseau d'initiative publique Très Haut Débit,

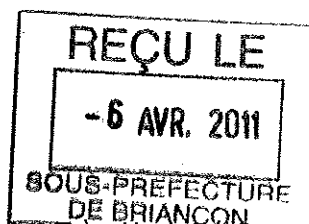
Vu l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui autorise les collectivités à établir et exploiter sur leur territoire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques,

Considérant la nécessité de desservir en Très Haut débit l'ensemble des services et activités développés au sein du quartier Berwick,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 22 mars 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique Très Haut Débit desservant l'ensemble des bâtiments du quartier Berwick,



- Approuve le plan de financement ci-dessous :

	taux	montant
UE – FEDER	40%	336 000 €
Etat – (FNADT CPER, volet territorial)	20%	168 000 €
Conseil Régional	10%	84 000 €
Conseil Général 05	10%	84 000 €
Autofinancement CCB	20%	168 000 €
Total HT		840 000 €

- S'engage à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée serait inférieur au montant sollicité,
- S'engage à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- Précise que l'opération démarrera en avril 2011,
- S'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- Autorise le Président à demander les subventions correspondantes au Conseil régional, à l'Etat et à l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER,
- S'engage à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

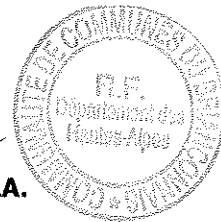
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : - 5 AVR. 2011

Date affichage : - 6 AVR. 2011